

MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58

Email : montesquieumairie1@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
BORDES	Malvina	X		
COUZINET	Guillaume	X		
DENIS	Alice	X		
DEREIX	Jean	X		
DEVILLERS	Catherine	X		
ESTAQUE	Julien	X		
FERT	Jocelyne	X		
LOISEAU	Aurélie	X		
MARTINEZ	Éric	X		
MARTY	Christelle		X	Procuration à Éric Martinez
VERGE	Francis		X	Procuration à Jocelyne Fert

Approbation du CR précédent

Le précédent compte rendu du 21 avril 2026 a été adressé avec la convocation. Guillaume COUZINET était secrétaire.

Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération

Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

a) Composition du bureau électoral

Mme Alice DENIS a été désignée secrétaire.

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : M. Jean DEREIX, Mme Catherine DEVILLERS, Mme Malvina BORDES et de M. Julien ESTAQUE.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election du délégué :

Les candidatures enregistrées :

Mme Jocelyne FERT

M. Éric MARTINEZ

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote, au scrutin secret majoritaire à deux tours. Nul n'est élu délégué ou suppléant au premier tour s'il n'a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Jocelyne FERT8 voix
- M. Éric MARTINEZ2 voix

Mme Jocelyne FERT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants :

Les candidatures enregistrées :

M. Éric MARTINEZ

Mme Alice DENIS

M. Jean DEREIX

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote, scrutin secret majoritaire à deux tours.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

M. Éric MARTINEZ.....	11 voix
Mme Alice DENIS	11 voix
M. Jean DEREIX.....	11 voix

M. Jean DEREIX ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. Éric MARTINEZ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Alice DENIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 16h26